



Responsable de Maison des Solidarités à la MDS de Cierp-Gaud - H/F

Référence : 26-1142

Titulaire fonction publique

CIERP-GAUD

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Attachés territoriaux

✓ Grade : Attaché territorial

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

ENJEUX

Le Responsable de la Maison des Solidarités assure la responsabilité générale du management, du pilotage de l'organisation et de la supervision quotidienne des activités de la structure, afin de mettre en oeuvre, dans les meilleures conditions, la politique départementale de solidarité au service des usagers du territoire. Il veille au respect du cadre institutionnel et des procédures en vigueur, garantissant ainsi l'application rigoureuse des politiques publiques portées par les différentes directions de mission. En proximité, il prend les décisions nécessaires pour simplifier les démarches administratives et offrir des réponses rapides et adaptées aux usagers. Par ailleurs, il développe et entretient des relations partenariales au niveau local, en lien avec les directions concernées, afin de renforcer le rôle du Conseil Départemental en tant que chef de file de l'action sociale. Enfin, il impulse une dynamique de travail en transversalité au sein des équipes, favorisant ainsi le développement de la prévention sur le territoire.

MISSIONS

- Encadrer, organiser, coordonner et animer les équipes

-Diffuser et contribuer à l'appropriation des orientations de la politique départementale de la solidarité et des priorités institutionnelles par les agent·e·s

-Accompagner les changements.

-Conduire les instances liées à l'organisation et au fonctionnement de la Maison des Solidarités.

-Conduire les entretiens (professionnels, recrutement, disciplinaire...), gérer des plannings et absences, valider des frais de déplacements, gérer et suivre des moyens humains...

-Assurer l'accompagnement et la sécurité des agent-e-s (dans les situations sensibles ou de crise, prévention de la violence).

- Assurer le pilotage de la MDS

-S'assurer de la mise en oeuvre des missions.

-Contribuer à la prise de décisions relevant des politiques départementales des solidarités (ex : aides financières ASE, prestations PDALHPD, reprise droit RSA, MASP...).

-Superviser les activités quotidiennes de la Maison des Solidarités (planification et répartition de la charge de travail).

-Concevoir l'organisation générale (locaux, véhicules...) de la Maison des Solidarités.

-Mettre en oeuvre et utiliser les outils de pilotage harmonisés au plan départemental.

-Gérer les moyens logistiques et matériels nécessaires au bon fonctionnement de la Maison des Solidarités.

- Animer le Projet Social de Territoire et favoriser le Développement Social Local (DSL)

-Développer et renforcer les liens avec les partenaires.

-Impulser et développer le travail en transversalité avec les partenaires des territoires afin de déployer de véritables politiques de prévention.

-Établir un diagnostic de territoire (problématiques et besoins des habitants) et développer des projets ciblés dans le respect des compétences du Conseil Départemental.

-Concevoir et mettre en place un projet de service dont les fondements sont inscrits dans le projet de territoire issu du diagnostic territorial.

- Participer à la continuité de l'encadrement des MDS à l'échelle de la DTS

- Représenter le Conseil Départemental et porter ses valeurs et positions

En accord avec M. le Président du Conseil Départemental et sous l'autorité du DTS, représentation dans des instances territoriales, ou dans le cadre de projets ou d'évènements locaux à caractère partenarial avec l'appui de la direction de mission concernée.

Déplacements fréquents sur le territoire, en fonction des besoins, parfois au domicile des usager-ère-s (Permis B nécessaire, véhiculé-e avec assurance auto professionnelle).

Avantages :

- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - **35 heures** : 25 jours de congés
 - **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
 - **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition

- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.
- **Titres-déjeuner** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Profil recherché

Diplômé(e) en action sociale, administration publique ou management, vous disposez d'une solide expérience en encadrement d'équipes pluridisciplinaires et en pilotage de projets territoriaux. Rigoureux(se) et méthodique, vous savez organiser et superviser des activités tout en assurant une gestion efficace des priorités. Doté(e) d'un esprit d'analyse et de synthèse, vous faites preuve de pédagogie. Votre résistance au stress, votre réactivité et votre disponibilité vous permettent de prendre des décisions rapides et adaptées, tout en favorisant le travail d'équipe et l'écoute. Votre esprit d'initiative et votre discrétion vous permettent de garantir un service public exemplaire, adapté aux besoins des usagers et du territoire.

Nous nous engageons sur le processus de recrutement ci-dessous :

- Offre en ligne jusqu'au 02/07/2026
- Analyse et présélection des candidatures à partir du 03/07/2026
- Entretiens de recrutement prévus aux alentours du 20/07/2026
 - Modalités de recrutement : Contractuel ou Titulaire

Informations complémentaires :

Les candidatures (*toutes les pièces composant votre dossier de candidature lettre de motivation + CV + pièces justificatives de votre statut (arrêté de position administrative / diplômes / attestation et liste d'aptitude concours /attestation RQTH ...)*) **doivent être transmises en PDF via le logiciel Altays.**

Les candidatures transmises par mail et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

Contact RH :

- Lucie LAPRADE
- 05 34 33 36 54
- lucie.laprade@cd31.fr